

IDinformation	164
TitreFr	interdiction formelle d'entrer en RCA des chauffeurs en provenance du Cameroun
TitreEN	--
DescriptionFr	En raison de la situation actuelle d'urgence due à la pandémie à covid-19
DescriptionEn	--
Auteur	Ministère des transports (Mintransport)
TypeR	Image

United Nations

United Nations Multidimensional Integrated
Stabilization Mission in the Central African Republic



MINUSCA

Nations Unies

Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies
pour la Stabilisation en République centrafricaine

Ref.: MINUSCA/2020/ODMS/L- 0020

Bangui, le 28 avril 2020

A Tous Les Transporteurs Routier De Cargo,

Objet : Interdiction formelle d'entrer en RCA des chauffeurs en provenance du Cameroun

En raison de la situation actuelle d'urgence due à la pandémie du COVID-19, à compter de ce jour, aucun chauffeur ou tout autre passager en provenance du Cameroun ne sera permis d'entrer en République centrafricaine.

Vous été prié d'organiser vos livraisons de cargo de manière que les chauffeurs se trouvant du côté de la République centrafricaine puisse prendre le relai des camions au niveau des frontières entre le Cameroun et la République centrafricaine pour acheminer le cargo à Bangui.

Nous sommes conscients que cet arrangement pourrait générer des couts supplémentaires. La MINUSCA est disposée à négocier ces couts additionnels s'il y en a avec tous les transporteurs concernés et cet arrangement sera inclus dans les contrats avenir.

Cette décision a un effet immédiat.

Cordialement,


Milan Trajanović APR 2020
Directeur de l'Appui à la Mission
MINUSCA



Annexe : Le destinataire (Transporteur concerné)

PKA - Avenue Barthelemy Boganda, BP 3338 BANGUI
Phone: (236) 21 61 33 43/75 98 60 00 - Fax: (236) 21 61 71 87 / NY: 1 (212) 963 42 79 - Fax: 1 (212) 963 07 94

02/05/2020

Resource

dateE	17/11/2020
datedecreation	28/04/2020
tag	covid-19, precaution, prévention

Categorie	Economique (impact)
cat_lieu	Cameroun - Cameroon